

**DEFINITION DU POSTE :**

---

La Ville de Bourg-en-Bresse et la CAF de l'Ain ont signé en 2018 une Convention territoriale globale (Ctg) concernant les champs suivants : petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, logement et animation de la vie sociale. Ce dernier champ revêt un caractère plus particulier car 5 structures d'animation de la vie sociale sont présentes sur le territoire dont 3 en gestion directe par la CAF.

L'une des orientations stratégiques définies dans le cadre de la Ctg est « d'améliorer la gouvernance et l'efficacité de l'organisation et de l'intervention des structures d'animation de la vie sociale » autour des objectifs généraux ci-dessous :

- redéfinir ensemble les principes et contours de l'animation de la vie sociale sur le territoire
- renforcer la cohérence et l'articulation entre les projets sociaux et le projet de territoire
- s'adapter aux nouveaux besoins des habitants
- travailler la convergence de moyens techniques, financiers et humains
- pérenniser l'offre globale d'animation de la vie sociale en co-responsabilité Ville-CAF

La Ville de Bourg-en-Bresse via son CCAS, reprendra en gestion les 3 centres sociaux CAF (Amédée mercier, Reyssouze et Vennes). Le CCAS assurera la gestion du centre social Amédée Mercier dès janvier 2022. La CAF délivrera un pré-agrément au CCAS pour ce centre social. L'intégration des deux autres centres s'effectuera de manière progressive à partir de 2023.

Dans ce contexte, la Ville recrute une équipe de professionnels pour ce territoire en vue de construire le nouveau projet social de la structure. Le poste de directeur est proposé au centre social d'Amédée Mercier avec la possibilité d'une intervention à l'échelle territoire de la Ville en fonction des besoins des autres structures (Renfort, projet commun...)

**Missions :**

Sous la responsabilité du responsable du pôle animation de la vie sociale du CCAS, vous serez en charge de :

- Écrire, piloter et mettre en œuvre le projet d'animation globale du centre social et les plans d'actions qui en découlent dans une dynamique territoriale
- Animer et coordonner les partenariats
- Développer la dynamique participative au sein du centre social et du Territoire
- Gérer les ressources humaines salariées et bénévoles
- Assurer la gestion administrative et financière du centre social

**Activités principales :**

- Concevoir et conduire le projet d'animation globale du centre social, dans une dynamique territoriale
  - Applique les valeurs et principes du schéma d'Animation de la Vie Sociale défini par les élus
  - Impulse la démarche et réalise le diagnostic concerté dans une logique participative avec l'ensemble des acteurs et les habitants.
  - Porte l'expression des besoins et des projets des habitants ainsi que ceux des associations du territoire dans les différentes instances décisionnelles (CA de l'association des usagers, CA du CCAS, le comité d'animation et de gestion de l'animation de vie sociale)
  - Pilote la conduite du projet d'animation globale et ses différentes étapes : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation

- Définit selon les mêmes modalités de participation, les axes d'interventions, les objectifs et le plan d'actions
  - Définit les critères et les indicateurs d'évaluation du projet social et évalue l'activité du centre au regard des objectifs fixés
  - Contribue à la réalisation des objectifs, soutien les actions définies dans le projet
  - Avec les instances de gouvernance, détermine, mobilise les moyens nécessaires au développement du projet dont les ressources du territoire
  - Etablit et met en œuvre le plan de communication de l'activité du centre social et des projets d'action
  - Rédige les rapports d'activités, les documents de « reporting » et rend compte régulièrement du déroulement du projet aux instances de gouvernance (CA de l'association des usagers, CA du CCAS, le comité d'animation et de gestion de l'animation de vie sociale)
  - Propose des changements contribuant à l'amélioration des projets et du service rendu par le centre
  - Porte une ou des commissions spécifiques en lien avec les besoins du territoire et des besoins transversaux à l'échelle de la ville
  - Est le référent des porteurs de projets de la politique de la Ville pour le territoire
- Animer et coordonner les partenariats
- Crée, renforce et développe les partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, bailleurs, associations...
  - Articule le projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques
  - Coordonne et impulse une coopération des professionnels et acteurs impliqués sur le territoire
  - Assure une veille du territoire et des besoins des habitants pour alimenter le projet social et les réflexions portées par le comité d'animation et de gestion
  - Représente le centre social dans les Instances partenariales de son territoire
  - Rend compte de ses différents contacts/rencontres à l'association d'usagers et au responsable du pôle animation de la vie sociale du CCAS pour un suivi stratégique
  - Contribue aux projets et dynamiques territoriales notamment ceux proposés par les autres services de la Ville
- Développer la dynamique participative au sein du centre social et du Territoire
- Met en œuvre la charte de coopération entre l'association des usagers et le CCAS
  - Impulse la démarche participative, structure et dynamise la participation des habitants dans l'élaboration et la conduite du projet
  - Accompagne l'association des usagers et participe au fonctionnement de ses instances en veillant à l'implication des membres dans les différentes instances de gouvernance
  - Organise l'accompagnement des bénévoles et développe leur compétences en veillant à leur formation
  - Contribue à la co-construction et au co-portage du projet social par l'association d'usagers et les salariés.
  - Accompagne la dynamique associative du territoire en lien avec le projet social en développant le pouvoir d'agir des usagers/habitants
- Gérer les ressources humaines salariées et bénévoles
- Assure le management individuel et collectif des agents du centre social (réunion d'équipe, entretiens annuels professionnels, planning, congés, horaires...)
  - Accompagne l'équipe dans sa pratique professionnelle et soutient une démarche «d'aller vers» l'habitant/usager
  - Détermine l'organisation à mettre en œuvre au sein du centre social en concertation avec le responsable du pôle animation de la vie sociale du CCAS
  - Soutient les autres services en fonctions des besoins

- Assurer la gestion administrative et financière du centre social
  - Contribue à la rédaction du compte de résultats et du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies du budget du CCAS et du budget associatif
  - S'assure de la bonne exécution et du suivi financier dans le respect du plan comptable analytique spécifique des centres sociaux (PLA)
  - Constitue et accompagne l'association d'utilisateurs à déposer des demandes de financements (appels à projet, contrat de ville ...)
  - Suit les différentes conventions relatives au centre social

### **Savoirs :**

- Niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale
- Expérience en encadrement d'équipe requis
- Expérience probante dans la conduite de projet en animation de la vie sociale
- Bonne connaissance et pratique de la gestion associative et des structures d'animation de la vie sociale
- Sens et valeurs du service public
- Environnement territorial, associatif, animation de la vie sociale
- Cadre réglementaire des politiques publiques et plus particulièrement : accueil du jeune enfant, éducation, jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale et politique de la ville
- Cadre juridique, réglementaire, financier et administratif des centres sociaux
- Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens
- Rôle et attributions des acteurs et partenaires institutionnels
- Management d'équipes
- Techniques de communication, de concertation et de négociation
- Réseaux stratégiques d'information
- Méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation, dans une démarche de développement social local
- Techniques de travail coopératif

### **Savoirs socioprofessionnels :** Etre en capacité de

- Etre à l'écoute des besoins de la population pour développer les actions du projet
- Rechercher et analyser des informations auprès de différents partenaires
- Construire une intervention adaptée en identifiant les actions à mettre en œuvre, ainsi que les ressources et outils de gestion à mobiliser
- Etre en capacité de rédiger et de synthétiser divers documents : contrat de projet, bilan d'activité, convention ...
- Mettre en place les outils d'évaluation des actions
- Dynamiser la participation des habitants
- Animer / co-construire un projet en impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Analyser le bilan d'activité pour faire évoluer le projet global
- Créer les conditions de l'échange avec son équipe dans un objectif d'efficacité collective
- Identifier les besoins d'information et de formation de ses collaborateurs
- Identifier et prévenir les risques psychosociaux et mettre en place des actions adaptées
- Elaborer un budget dans le respect des décisions prises par les instances
- Suivre l'exécution budgétaire et informer régulièrement son employeur et les partenaires financeurs de la situation de la structure

### **Contraintes liées au poste :**

- Intervention possible sur les autres centres sociaux
- Intervention ponctuelle en soirée ou le samedi
- Horaires décalés en fonction des manifestations/animations organisées par les centres sociaux

**Cadre d'emplois** : attachés territoriaux

**Type de contrat** : recrutement statutaire

**Régime indemnitaire** : niveau 4

**Temps de travail** : temps complet

**Date limite de candidature** : 22 décembre 2021

**Contact** :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg en Bresse Cedex ou [recrutement@bourgenbresse.fr](mailto:recrutement@bourgenbresse.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Mme Karine THEVENARD, responsable du service Actions sociales au 04 74 42 45 81 ou [thevenardk2@bourgenbresse.fr](mailto:thevenardk2@bourgenbresse.fr)